

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jendis

ABONNEMENT :

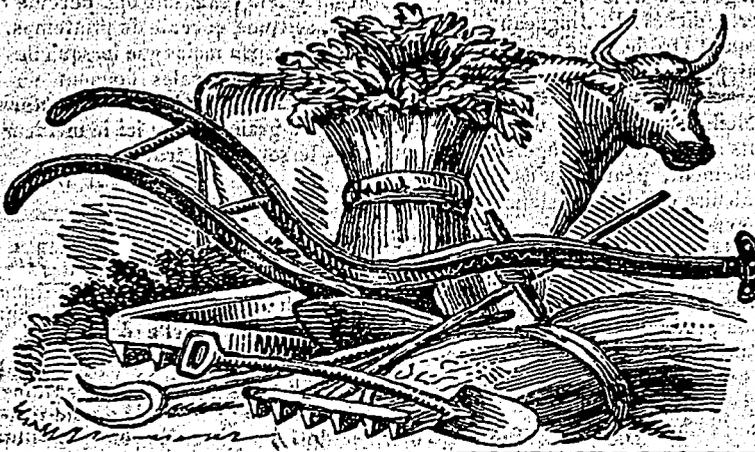
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne
2e " " etc. 2 cts. " "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

Des légumineuses fourragères.

DU TRÈFLE BLANC

Le trèfle blanc (*trifolium repens*) est une plante vivace qui se reconnaît facilement à ses fleurs blanches supportées par un long pédoncule; à ses fleurs arrondies attachées à la plante par un long pétiole; par la faculté qu'elle possède de ramper à la surface du sol et d'émettre de distance en distance des jets qui s'implantent dans la terre et vont y puiser une nouvelle quantité de nourriture.

On voit le trèfle blanc croître rapidement dans la plupart des pâturages dont il améliore considérablement la qualité. Cependant, malgré cette propriété, il ne se trouve pas ordinairement en assez grande abondance dans les pâturages, et surtout il n'y pousse pas d'une manière assez régulière. Cela tient en grande partie au mode de culture actuel; car ce mode, consistant, après 2 ou 3 récoltes de grains, à laisser le sol se reposer et s'engazonner de lui-même, ne permet pas au trèfle blanc de croître dès la première année, ou s'il y pousse ce n'est qu'en petite quantité et vers la fin de la saison seulement; de sorte que, cette première année, le pâturage est très-pauvre, et les animaux n'y prennent qu'une chétive nourriture.

Il serait donc préférable, au moyen d'une culture plus entendue et plus raisonnée, de forcer le trèfle blanc à croître vigoureusement dès la première année du pâturage, et on y arrivera en semant l'année précédente, dans la céréale, de bonne graine de trèfle blanc que l'on aura récoltée soi-même, ou que l'on aura achetée chez les marchands-grainetiers les plus recommandables pour la bonne qualité de leurs marchandises, tout en ayant soin de faire l'essai des semences achetées avant de les confier à la terre.

En suppléant ainsi, au moyen des semis, à la lenteur de la croissance du trèfle blanc, sur les champs laissés à eux-mêmes, l'herbe croîtra avec force dès la première année et donnera un pâturage riche.

Ce serait un avantage incontestable pour la culture canadienne si les cultivateurs mettaient en pratique ce conseil, que, comme leur meilleur ami, nous leur recommandons fortement. Il est bien vrai que c'est un léger surplus de dépenses; mais ils en retireront de très-grands profits presque immédiatement par l'augmentation des produits que leur procureront leurs animaux, tant en travail, qu'en viande, en laine et surtout en lait et en beurre; car c'est surtout sur les vaches que la bonne influence du trèfle blanc se fait sentir.

Généralement, on ne tient pas assez compte des pertes qu'on éprouve sur le bétail par le manque de nourriture spécialement lorsqu'on exige de ces animaux un produit quelconque.

Malheureusement, il est très-difficile de traduire par des chiffres les pertes éprouvées; mais on entend souvent répéter, l'herbe est rare, les vaches donnent peu de lait, le bétail maigrit ou n'augmente pas, les jeunes animaux en élève restent chétifs. Eh bien, que l'on tienne compte de toutes ces diminutions et on s'apercevra d'un déficit énorme. Maintenant, que l'on étende ce calcul à tout le pays et l'on sera étonné de l'élévation du chiffre des pertes que l'on aurait certainement évitées en donnant au bétail une nourriture abondante.

C'est donc une amélioration avantageuse qui heureusement coûte peu comparée aux résultats.

Le trèfle blanc est cultivé spécialement pour la formation des pâturages. C'est en le faisant consommer sur place, que l'on tire de cette plante le produit le plus abondant, et cela, à cause de la disposition rampante de ses tiges et de son mode de végétation. En effet, comme nous l'avons dit au commencement de cette causerie, les tiges rampantes du trèfle blanc émettent des jets qui s'enfoncent dans la terre et acquièrent une nourriture toujours renouvelée, si bien que malgré les nombreuses blessures que les animaux lui font en les rasant, elles repoussent continuellement sans jamais se laisser détruire. C'est en grande partie pour cette raison que le trèfle blanc est si précieux dans les pâturages.

Cette plante convient particulièrement pour la nourriture des

vaches laitières et des moutons, et les bons agriculteurs admettent sans exception que pour ces animaux il est préférable et plus nourrissant que le trèfle rouge. On dit même qu'il a une action toute particulière sur l'augmentation de la richesse du lait et sur l'amélioration de la qualité du beurre.

Climat et sol. — Le trèfle blanc est très-rustique, c'est une plante particulièrement avantageuse dans les pays froids.

« Dans les climats du Nord, dit M. P. Joigneaux, il arrive très-souvent que le trèfle rampant (trèfle blanc) acquiert un développement exceptionnel qui permet de le faucher et de le faner... »

Il n'est pas non plus difficile sur le choix du sol. Ainsi, il donne de très-bons rendements sur les terrains légers et secs où le trèfle rouge vient misérablement, pourvu qu'ils contiennent une proportion suffisante de calcaire (chaux) substance qui forme une proportion considérable des cendres de la plante.

Il donne encore des produits assez abondants dans les sols très-humides, où, comme nous l'avons déjà fait connaître, les racines du trèfle rouge pourrissent à mesure qu'elles cherchent à s'enfoncer dans les couches profondes. Or, comme la croissance des tiges est toujours proportionnelle à celle des racines, on comprend aisément que ce dernier trèfle doit y être d'un très-faible rapport. Tandis que le trèfle blanc, ayant la faculté de former incessamment de nouvelles racines, n'y rencontre pas les mêmes obstacles dans l'absorption de ses principes alimentaires.

Lorsqu'on a affaire à des terrains schisteux (tufeux) granitiques siliceux, le trèfle blanc, malgré son peu d'exigence ne pourrait y donner de bons produits sans quelques améliorations. Toutefois ces améliorations sont très-peu coûteuses. Ainsi, que l'on mette sur ces sols une certaine dose de chaux, d'autant plus faible que ces terrains seront plus légers et plus secs, et l'on verra presque immédiatement la non-production précédente se changer en une production très-active; pourvu toutefois que les autres conditions d'une bonne culture aient été remplies.

Cependant, quoique le trèfle blanc donne des produits satisfaisants dans les différentes espèces de terrain que nous venons d'énumérer; on y rencontre très-rarement les plus forts rendements auxquels peut atteindre la plante. Exprimer ce fait, c'est faire connaître en même temps que la plante que nous étudions, comme tous les autres végétaux, a un terrain de prédilection, un sol qu'elle affectionne tout particulièrement et pour lequel elle réserve ses plus forts produits. Ce sol de prédilection est celui où le trèfle blanc atteint sa plus belle végétation spontanée; il est frais; plus léger que tenace et contient en mélange intime, une forte proportion de principes calcaires (chaux); en un mot c'est ce qu'on pourrait appeler un sol de consistance moyenne.

Place du trèfle dans les assolements. — Dans le mode de culture que les cultivateurs canadiens suivent actuellement et qui est encore le même que celui que l'on suivait il y a plus d'un siècle, le trèfle blanc devrait être semé dans la céréale qui précède immédiatement la mise en pâturage; ou bien si cette céréale a été semée très-forte et qu'elle n'occupe pas trop longtemps le champ, on pourra semer le trèfle blanc à la fin de l'été, après l'enlèvement de cette céréale, sur hersage énergique.

Mais dans les cultures où l'on suit une rotation plus judicieuse le trèfle blanc occupe la même place que le trèfle rouge; c'est-à-dire qu'il est le troisième dans la rotation, les récoltes sarclées étant au premier rang et les grains au second. Alors la légumineuse est semée comme précédemment au printemps dans la céréale ou à l'automne après l'enlèvement de cette dernière.

Dès les printemps suivant on le fait pâturer, mais on a dû lui donner le temps de se développer suffisamment, autrement les

animaux le raseraient trop près de terre ou l'arracheraient, et dans tous les cas, en feraient périr une grande partie. On continue ensuite à le faire raser à mesure qu'il repousse jusqu'à l'automne. Selon la longueur de la rotation le trèfle blanc peut être pâturé pendant une, deux ou trois années. Après que le trèfle a été pâturé pendant le nombre d'années déterminé, on le laboure, et on y fait venir soit une céréale d'automne si le climat le permet, soit une céréale de printemps. Toutes deux réussissent bien quoiqu'un peu moins que lorsqu'elles succèdent à un trèfle rouge. Toutes ces céréales donnent un bon produit après ce trèfle, mais on fait venir le blé de préférence à toute autre, parce que c'est ce grain qui tire ici le meilleur parti des substances laissées dans le sol par le trèfle.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Mardi soir, le 7 juillet a eu lieu au Collège de Ste. Anne la distribution solennelle des prix. C'est Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Québec qui a présidé à la séance. Parmi les assistants on remarquait M. le G. V. Mailloux; l'honorable Letellier de St. Just, l'honorable E. Dionne, M. F. X. Delage, curé de L'Islet, Ls. Parent, curé de St. Jean Port-Joli, D. H. Têtu, curé de St. Roch des Aulnais, O. Paradis, curé de Ste. Anne, N. Kérouack, curé de St. Guillaume d'Upton, N. Hébert, curé de Kamouraska, J. R. L. Hamelin, curé de St. Thomas, N. Beaubien, curé de St. Pierre, Rivière du Sud, O. Hébert, curé de St. Arsène, P. Roussel, du Séminaire de Québec, H. Raymond Casgrain, E. Michaud, curé de St. Onésime, D. Vézina, du Collège de Rimouski, J. Lepage, L. Parent, vicaire de St. Thomas, J. M. de Carufel, du diocèse des Trois-Rivières, W. Sheehy, A. Lacasse et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

La séance s'ouvrit par un morceau qu'exécuta le corps de musique des élèves. Les élèves du cours latin, qui se sont le plus distingués, sont en philosophie, MM. Henri Têtu et Paul Dubé; en mathématiques, MM. P. Vallée, Ph. Pelletier, N. Castonguay, Ls. Pelletier et Zéphirin Caron; en rhétorique, MM. Chs. Richard, Odilon Desjardins, Arthur Desjardins, Damase Rossignol, Jos. Lavery; en Belles-Lettres, MM. Alfred Paradis, Chs. Chapais, Vincent Dumais, Jos. Bourget et Philibert Tanguay; en versification, MM. Ernest Dionne et Gabriel Cloutier; en humanités, M. Jean Gosselin, Jos. Simard, Chs. O'Connor, Ant. Caron et Aurélius Beaulieu.

Les élèves du cours anglais, qui ont remporté le plus grand nombre de prix, sont en quatrième, MM. Alph. De Villers, Gustave Dionne, Arcadius Cinq-Mars, Jos. Ouellet et U. Vachon; en troisième, MM. David-Castonguay, Thomas Chapais, Omer Tanguay, J. B. Dupuis, Arthur Hébert, Alp. Pelletier et Edmond Paradis; en seconde, MM. Félix Blanchet, Léonidas Dionne, George Pelletier, Etienne Gosselin, Philippe Dechêne, Jos. Roy, Jos. Sirois, Louis Corriveau et Thomas Hanrahan; dans la classe élémentaire, MM. Thomas Saxton Grylls, Louis Guy, Elisée Pelletier, Th. Pelletier, Frs. Pelletier, Chs. Dionne, Arthur Michaud, Joseph Potvin et Alphonse Dionne.

Lorsque la distribution des prix fut terminée, le chœur des élèves chanta un charmant morceau de musique qui fut fort goûté et applaudi; puis ensuite M. le Supérieur prit la parole; il félicita les élèves qui venaient d'être couronnés, et encouragea ceux dont les travaux, quoique constants et énergiques, n'avaient pas été récompensés publiquement. Il développa ensuite cette idée que l'éducation, qui élève l'homme, le fait vivre davantage, parce qu'elle agrandit la sphère de ses idées et de ses connaissances. Il termina en priant Mgr. l'Archevêque de rendre com-

plète cette fête de famille par quelques mots adressés aux élèves qui les recevraient comme la plus belle et la plus précieuse des récompenses. Mgr. l'Archevêque se rendit avec bienveillance au désir exprimé par M. le Supérieur, et il insista particulièrement sur ceci, qu'il aimait beaucoup le Collège de Ste. Anne parce qu'il était l'œuvre d'un de ses plus chers amis, M. C. F. Painchaud, et surtout parce qu'il avait rendu et rend encore d'éminents services à la religion et à la patrie, services qu'il appréciait non plus seulement avec le cœur d'un ami, mais avec le cœur d'un évêque.

L'honorable Letellier de St. Just, invité à prendre la parole, exprima en termes bien sentis et fort touchants toute l'affection qu'il eut toujours pour le fondateur du Collège de Ste. Anne et l'institution elle-même, où il puisa les premiers éléments de ses connaissances. Il fut chaleureusement applaudi. Le corps de musique des élèves donna ensuite le signal de la fin de la séance en exécutant un de ses airs les plus joyeux et les plus expressifs. Somme toute, on se retira content et les élèves plus que tous les autres, car pour eux la distribution des prix est non-seulement la récompense de longs et pénibles travaux, mais c'est de plus l'aurore du beau temps des vacances. Puissent-ils profiter de ces vacances de manière à ce que Dieu et les hommes soient contents d'eux !

Les examens que subissent ceux qui concourent pour le baccalauréat dans les sciences et dans les lettres, sont commencées lundi dernier et se sont terminées hier soir. Dix-sept élèves du Collège de Ste. Anne se sont soumis à l'épreuve exigée.

On lit ce qui suit sur la *Minerve* : "Le Canada s'intéresse particulièrement à trois canonisations dont il sera probablement question au prochain concile, celles de Christophe Colomb, du Révd M. Olier, et de la Sœur Marie de l'Incarnation."

Il est bon de dire à ce propos que Son Eminence le Cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, s'intéresse vivement à la canonisation de Christophe Colomb, l'immortel génie qui a révélé l'existence du Nouveau-Monde. Il écrivait, il y a deux ans, une longue lettre à Pie IX à ce sujet : il insistait surtout sur ce point que ce ne fut ni l'amour du gain, ni l'amour de l'or qui porta Christophe Colomb à découvrir l'Amérique, mais le seul désir d'étendre le royaume de Dieu. Oh ! qu'il serait à désirer que tous nos hommes d'Etat fussent aujourd'hui remplis de l'esprit qui animait cet illustre et hardi navigateur. Son nom sera à jamais vénéré et béni, parce qu'il fut un parfait chrétien.

M. le Rédacteur du *Progrès de Lévis* nous pose une question à propos de patriotisme. Inutile de lui répondre ; quand il aura compris ce que nous avons écrit touchant la fête patronale des Canadiens-Français, nous verrons ce que nous aurons à faire. Son article à notre adresse nous fait pitié, et voilà tout.

Hygiène pendant les chaleurs

Nous lisons dans le *Journal d'agriculture progressive* :

L'an passé, la *Gazette des Campagnes* donnait aux moissonneurs les conseils suivants. — Nous les répétons, parce qu'ils sont fort bons à mettre en pratique pour les travailleurs des champs pendant les grandes chaleurs.

"Les moissonneurs, qui ont à souffrir des grandes chaleurs, ont l'habitude de se rafraîchir fréquemment avec les boissons en usage dans la contrée. Ces boissons ont l'inconvénient de provoquer une abondante transpiration, et, par là, d'épuiser les forces des travailleurs. Quelquefois, la diarrhée et la dysenterie viennent à la suite.

"Nous ne saurions trop recommander aux ménagères intelligentes et directement intéressées à la bonne santé de leurs

moissonneurs, de leur donner un mélange d'eau et de café. Avec deux livres de café, additionné d'un peu d'eau-de-vie et un livre de sucre, on obtient environ douze pintes d'une boisson très-tonique, et qui a surtout le précieux avantage de soutenir les forces, d'arrêter la transpiration, et de soutenir la vigueur du corps. Un verre de cette boisson pris de deux heures en deux heures, suffit largement à chaque moissonneur. La dépense n'est pas supérieure au prix des boissons ordinaires, et le résultat est incomparablement supérieur pour la quantité du travail obtenu.

"C'est le café, ainsi administré, qui a soutenu la santé de nos soldats dans leurs rudes campagnes de Crimée, d'Algérie, d'Italie, etc. Il rend les mêmes services aux moissonneurs de blé qu'aux moissonneurs de lauriers.

"Dans les pays dépourvus d'ombre, il serait très-urgent de disposer une tente où les moissonneurs pourraient venir prendre leurs repas à l'ombre, et, en attendant, y déposer leurs aliments, et leur brouillage à l'abri des rayons du soleil. Une tente en toile ou un appentis formé de pieux surmontés de paillassons, ne seraient pas des objets de luxe et d'un prix élevé."

Il est toujours dangereux, lorsqu'on a chaud, de boire des liqueurs froides et aqueuses. La difficulté de supporter la soif nous porte à faire ce que la raison désapprouve. Les gens de la campagne savent que si l'on permet aux chevaux de se gorger d'eau froide après un violent exercice, et qu'ensuite on les laisse rentrer à l'écurie ou qu'on les laisse en repos, c'est le moyen de les tuer ; aussi se gardent-ils bien de tenir cette conduite, tout en négligeant cette précaution pour eux-mêmes.

Mais on peut apaiser sa soif sans user d'eau froide : la nature nous offre des fruits et des plantes acides sans nombre qui peuvent, en les mâchant, étancher la soif.

L'eau gardée dans la bouche pendant quelque temps, et rejetée ensuite, produit le même effet. Si l'on répète cette opération ou si l'on prend une bouchée de pain et qu'on la mâche longtemps avec une gorgée d'eau, on apaisera la soif encore plus sûrement, et l'on courra bien moins de danger.

Lorsqu'on a extrêmement chaud, il faut préférer à toute autre boisson une gorgée d'eau-de-vie ou toute autre liqueur spiritueuse.

Cependant, si on a eu l'imprudence de boire froid, il faut continuer de prendre de l'exercice jusqu'à ce que la boisson soit échauffée dans l'estomac.

Parmi les maladies auxquelles on s'expose en buvant froid, nous citerons les enrouements, les exquinancies, les fièvres de divers caractères, sans compter qu'il peut en résulter des morts subites.

Cela vaut bien la peine qu'on y prenne garde.

Un empoisonnement par l'huile de charbon

On écrit de Rive-de-Gier au *Mémorial de la Loire* :

"Dans la nuit du dimanche au lundi, un sieur Paret, plâtrier, père de quatre enfants tout jeunes, demeurant rue du Mouillon, à Rive-de-Gier, en rentrant chez lui, vers onze heures du soir, a bu par mégarde une certaine quantité d'huile de charbon rectifiée, et presque immédiatement il a été pris d'inflammation à la gorge, de coliques violentes avec envie de vomir ; un instant après, des crises tétaniques, affreuses à voir, sont survenues.

Le malade se tordait dans des souffrances horribles, bientôt suivies d'une raideur générale, accompagnée de cris et hurlements épouvantables. Après un repos relatif de dix minutes, cet état recommençait à nouveau avec plus de violence encore. Pendant l'accès, nul liquide ne pouvait passer et c'étaient d'effroyables efforts pour vomir.

Profitant des rares intervalles de calme, le docteur Humbert a pu parvenir à faire avaler au malade un émético-cathartique

énergique, et bientôt des expectorations abondantes sentant l'huile de charbon sont venues le soulager et arrêter les crises. Le docteur en a profité pour administrer des émoullients, ainsi que de la magnésie anglaise; enfin, après trois heures d'une vigoureuse médication, l'art a triomphé définitivement du mal.

Le spectacle que les assistants ont eu sous les yeux pendant cette terrible série de convulsions restera longtemps gravé dans leur mémoire. Quatre et même six hommes avaient peine à contenir le patient.

Aujourd'hui, il ne reste plus qu'une inflammation modérée dans les entrailles et à la gorge; mais, en revanche, il existe une ophthalmie intense produite par les vapeurs de l'huile de charbon et les efforts des vomissements. Néanmoins, il y a lieu de croire que sous peu le malade pourra reprendre son travail.

Cet accident servira, il faut l'espérer, de leçon pour tous, et chacun comprendra le danger de laisser des bouteilles d'huile de charbon sur les tables et sur les cheminées, comme cela se fait dans beaucoup de ménages.

Ce redoutable liquide doit être enfermé soigneusement, et tenu surtout hors de la portée des enfants, qui pourraient le confondre avec une boisson inoffensive.

Il résulte du traitement heureux appliqué par le docteur Humbert que le premier devoir à remplir vis-à-vis d'un empoisonnement de ce genre, c'est de provoquer les vomissements le plus vite possible, pour éviter l'absorption du toxique. Dès que cette indication a été remplie, il faut administrer à la victime de l'eau albumineuse, ou de la magnésie calcinée délayée dans de l'eau, ou du lait, comme on a fini, ajoutons-le, par le faire chez le sieur Paret.

Les empoisonnements par l'huile de charbon sont rares et ne datent que de peu de temps; leur étude médicale a encore besoin d'être complétée.

Transformation des os en engrais

Nous avons pensé que la publication de la méthode présentée par le docteur Hodges pouvait rendre d'utiles services aux agriculteurs, et surtout aux petits cultivateurs:

Placer dans un baquet ou auge les os concassés en aussi petits morceaux que possible; jeter dessus environ un tiers de leur poids d'eau bouillante, et, après avoir mélangé la masse de façon à ce que toutes les parties soient bien mouillées, ajouter de l'acide sulfurique et du vitriole dans la proportion du tiers du poids des os; remuer ce mélange au moyen d'une pelle en bois ou d'une vieille bêche: laisser reposer quelques semaines avant de s'en servir. On peut, si l'on veut, mélanger cet engrais avec de la tourbe sèche, du terréau ou de la sciure de bois; mais il faut éviter d'y joindre de la chaux.

En suivant ces indications avec soin, le fermier obtiendra un engrais d'une puissance fertilisante très-supérieure à ceux du commerce. Les os manipulés de cette façon donnent à l'analyse une très-grande quantité de phosphate soluble, que l'on trouve en très-petite proportion dans les engrais chimiques du commerce.

Petite chronique agricole

Depuis huit jours le temps est variable et d'une température modérée. Nous n'avons encore eu aucune de ces chaleurs tropicales de l'été dernier qui étaient devenues une espèce de calamité. Aussi la végétation progresse constamment, et le foin, depuis une dizaine de jours a atteint une hauteur prodigieuse. Il n'y a pas de doute que la quantité récoltée à l'automne surpassera celle de l'année dernière. Les grains continuent de donner les meilleures espérances.

Nous voyons en ce moment, sur la ferme-modèle du Collège, le long de la route qui conduit au chemin de fer, un superbe champ de trèfle qui promet de donner deux bonnes récoltes, s'il ne lui arrive aucun accident.

Un ami de la Malbaie, comté de Charlevoix, nous disait ces jours derniers que l'apparence des champs de cette dernière localité surpasse encore celle des champs de Ste. Anne. Tant mieux, nous serions heureux de voir l'abondance se répandre partout dans le pays.

Nous lisons dans le *Pionnier de Sherbrooke*:

Nous avons fait une petite excursion dans Ascot et Eaton, au commencement de la semaine. Partout la moisson s'annonce sous les dehors les plus favorables. Le foin surtout a une apparence magnifique. Les grains de différentes sortes promettent aussi une récolte abondante, bien qu'en quelques endroits ils aient été mangés par la teigne, avant de sortir de terre, surtout dans les terres basses et exposées à l'eau, ou bien dans celles qui étaient en prairies l'an dernier. En passant, nous dirons qu'un bon moyen de prévenir cette teigne, lorsqu'on songe à ensemencher une prairie, c'est d'en bien labourer et herser le sol et de le préparer avec tout le soin possible.

Nous avons aussi fort admiré, à Cookshire, un magnifique champ de foin et un autre de blé, sur la belle propriété de M. J. H. Pope, M. P. Nous n'avons rien vu de tel auparavant, même sur les meilleures terres des campagnes canadiennes. Ce qui prouve que les terres des Townships ne sont pas seulement fertiles pour le foin ou les légumes, mais aussi pour les céréales. Il paraît que l'engrais favori de M. Pope, c'est la cendre, qu'il répand à profusion sur son foin et son grain. M. Pope a aussi un champ de patates de vingt arpents en superficie; elles sont magnifiques. Ce grand champ, ainsi que beaucoup d'autres, devront servir d'aliment à la manufacture que M. Pope est sur le point de construire, à Cookshire, pour la fabrication de l'empois.

Partout, dans les environs de ce beau village, les patates, le blé d'inde, le houblon et tous les produits agricoles, en général attirent à bon droit l'attention du passant. La récolte y fait naître les plus grandes espérances: espérons qu'elles ne seront point déçues.

RECETTES AGRICOLES

Développement des tiges et branches faibles

Nous lisons dans le *Sud-Est*:

Le développement des jeunes arbres fruitiers ou forestiers se fait quelquefois lentement; voici, pour le hâter, un moyen qui nous a toujours réussi:

Une incision longitudinale sur la tige, du côté du levant, depuis le collet des racines jusqu'aux premières branches, à l'époque de la sève ascendante, a pour effet de faire grossir cette tige, car elle fait ouvrir et dilater les pores de l'écorce, favorise la circulation de la sève et la dilatation des tissus et vaisseaux que l'écorce comprime et étroit, puis, par suite, le grossissement et une croissance active. Ces vaisseaux forment le bois et surtout l'aubier qui se trouve ainsi à l'aise.

Certains arbres bien que plantés avec soin, restent languissants; la surface de la tige devient dure, sèche, raboteuse avant l'âge et se couvre d'un certain nombre de bourgeons. C'est ordinairement le résultat de l'endurcissement trop prompt des couches extérieures de l'écorce qui, à la sortie de la pépinière, ont été trop subitement exposées à l'influence d'un soleil ardent ou d'un trop grand froid. Ces couches alors ne se prêtent plus que difficilement au grossissement de la tige, et les vaisseaux séveux comprimés, ne peuvent porter qu'une trop petite quantité de fluides nourriciers vers les feuilles; une ou deux incisions longitudinales (l'une à l'est l'autre à l'ouest, comme cela se fait en Belgique)

pénétrant jusqu'aux corps ligneux, sont alors indispensables pour que l'arbre reprenne vigueur au moyen de la libre circulation de la sève.

Les fentes perpendiculaires qu'on remarque souvent sur l'écorce un peu dure des pommiers ou des bois-blancs, ne sont-elles pas une preuve de la nécessité de ces incisions ?

Essayez, et vous réussirez, sur toutes espèces d'arbres, moins ceux produisant des fruits à noyaux, et dont l'écorce se détache horizontalement. Choisissez deux arbres, tels que pommiers, ormes, bois-blancs, etc., de même essence et de même grosseur à côté l'un de l'autre et n'opérez que sur l'un d'eux ; le résultat infaillible sera en faveur de celui dont l'écorce aura été incisée.

Cette opération se fait aussi avec succès sur les tiges ou branches faibles dont on veut augmenter le développement, quelque soit leur âge.

Guérison des insolations, vulgairement coups de soleil

Nous lisons dans le *Journal d'Agriculture Progressive* :

Au moment où de tous côtés on signale des accidents occasionnés par les chaleurs tropicales, nous pensons qu'on ne lira pas sans intérêt la note suivante indiquant un moyen bien simple pour guérir les insolations ou coups de soleil.

Il consiste tout bonnement (le patient étant sur son séant), à renverser et maintenir sur son crâne ou sommet de la tête un verre de table plein d'eau en ayant soin de retourner le verre par un mouvement assez prompt, pour que l'eau qui y est contenue s'en échappe le moins possible. On a pour cela le soin d'étendre préalablement sur la tête du malade un linge fin (mousseline double ou calicot) pour, au moyen d'un bourelet qu'on forme avec ce linge autour du verre une fois renversé, empêcher l'eau qui y est resté de couler trop facilement.

On voit peu après des globules monter à la surface de l'eau comme si elle entraînait en ébullition ; les atroces douleurs de la tête diminuent dès ce moment et finissent bientôt par disparaître tout-à-fait. On est ainsi guéri comme par miracle ! Il faut probablement avoir le soin de ne pas trop tarder à appliquer ce remède qui doit être bien connu, surtout de nos pêcheurs.

L'épreuve en fut faite par moi-même, il y a déjà bien longtemps. Revenant d'une partie de pêche en juillet, je fus obligé de me coucher en proie à d'atroces douleurs de tête qui me fendaient la cervelle. Je n'y aurais sans doute pas résisté, sans une bonne femme qui, devenant que la cause de mon mal n'était autre qu'un coup de soleil, m'en débarrassa au moyen de cette simple application. — Louis DEPAUL.

Moyen pour reconnaître la qualité saccharine d'une betterave

Avec une lame quelconque, ou l'ongle même, on entame légèrement la pelure de la betterave à la partie inférieure du pivot ; c'est-à-dire au dessus du collet, puis, au bout de deux minutes on regarde si une coloration en rouge se produit aux parties qui ont été entamées par la lame ou par l'ongle : plus la coloration en rouge sera prononcée, meilleure sera la betterave. Ainsi une nuance rouge sang indiquera une densité très-élevée, 6 degrés par exemple, et peut-être davantage, à peine sensible au bout de deux minutes, indiquera une densité de 2, 3 ou 5.

S'il est vrai que ce procédé ne donne pas directement le degré exact du jus, il suffit d'un peu de pratique seulement pour arriver à reconnaître à quelques dixièmes près la densité réelle ; car on peut après quelques essais, former pour soi-même une espèce de série type des diverses nuances correspondant aux diverses densités.

Il est nécessaire que le temps d'essai reste le même pour toutes les betteraves, on peut le fixer à deux minutes.

Ce procédé est bon pour le fabricant de sucre ou d'alcool et pour le cultivateur qui veut choisir des porte-graines ; dans ce cas, il prendra toujours celles qui présentent une nuance rouge foncé.

FEUILLETON

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE

XXXV

Le départ, une reconnaissance, une conversation.

(Suite.)

— Marchez devant, Mariette, dit le jeune homme d'un ton froid.

— Silence ! Ne m'appellez pas ainsi ! répliqua Cœna avec un accent où il y avait à la fois de la colère et de la supplication : puis, elle rentra précipitamment dans son appartement.

— Qu'est-ce que vous me voulez ? demanda le page qui faisait des efforts visibles pour cacher sous un calme apparent les émotions auxquelles il était en proie.

— Comprenons-nous bien, Ermach, dit Cœna. Nous resterons amis, n'est-ce pas ?

— Que vous importe mon amitié, Mariette ? demanda le page dont les lèvres frémissaient.

— Encore une fois, ne m'appelle pas de ce nom que je hais, et qui me fait horreur, dit Cœna. Je te demande de nouveau : serons-nous amis ou ennemis ?

— Pourquoi aurais-je pour vous de l'indulgence et de l'amitié ? demanda Ermach toujours avec la même froideur. Il est certain que quand vous habitiez...

— Oui, oui, je comprends ! dit la jeune femme en l'interrompant avec impatience ; ne prononcez pas le nom de cette demeure... les murs ont des oreilles.

— Je n'en dirai pas davantage, puisque vous le voulez, dit le page ; mais vous savez de quels sentiments nous étions animés l'un pour l'autre, et quels motifs j'ai de vous haïr, de me venger de vous.

— Oui, j'ai eu tort, exclama Cœna, j'ai eu tort. Mais n'aurais-tu donc pas le courage d'oublier, de pardonner ? Voyons, dis-moi, Ermach, dis-moi tu me pardonnes ?

— Jamais... Jamais ! répliqua le jeune homme en jetant sur elle un regard plein de haine.

— Mais quel mal pourrais-tu me faire ? demanda Cœna qui tremblait de tout son corps.

— Vous aimez le chevalier Henri de Brabant, dit le page, les dents serrées, d'une voix étouffée et d'un air d'inférieur triomphe.

— Ah ! exclama la jeune femme. Mais non, Ermach, tu t'es trompé.

— C'est vainement que vous cherchiez à nier, dit le jeune homme en l'interrompant. Par les souffrances que j'ai endurées, par les larmes brûlantes que j'ai versées, je ne permettrai pas qu'une iniquité s'accomplisse, et je serai vengé.

— Assez, assez ! dit Cœna vivement. J'accorde que tu as raison, et que j'aime le chevalier de Brabant.

— Il a été bon et généreux pour moi, s'écria Ermach ; il m'a arraché d'une maison que j'abhorrais, et à une existence qui m'était odieuse.

— Oui, je sais que tu lui as rendu un important service, dit Cœna. Mais rappelle-toi, Ermach, ce serment qui te défend de révéler les mystères de la Maison Blanche et du château d'Hamelin.

— Madame, je respecterai ce serment, fit le page avec indignation : mais, sans le violer, je puis en dire assez au chevalier de Brabant.

— Non, non, tu ne voudrais pas me perdre, Ermach ! s'écria Cœna joignant les mains et avec un accent suppliant. Tu ne voudrais pas me faire mourir en présence de l'homme que j'aime ! Rien ne pourra-t-il donc t'émouvoir, ni larmes, ni prières...

— Rien, répondit Ermach.

— Et si je te faisais connaître tes parents, si je te fournissais le moyen de les retrouver ? dit Cœna.

— A cette condition, à cette condition seule, je vous ferai grâce, répondit le page. Oh ! s'écria-t-il, j'ai bien souffert, vous m'avez causé bien du mal, mais si vous faisiez cela, je vous pardonnerais, qui sait, je vous bénirais peut-être un jour.

— Ecoute, dit la jeune femme après plusieurs minutes de réflexion, nous n'avons pas le temps en ce moment, et les explications que j'aurais à donner sont longues. Ce soir, lorsque tout

dans la maison sera silencieux, avant de rentrer dans cet appartement, je te dirai ce que je sais de ta naissance. Où est ta chambre ?

— La dernière à droite, au bout de ce corridor, répondit Ermach.

— Il suffit, sois-y tantôt, et tu sauras tout, en échange du silence que tu m'engages à garder sur tout ce qui me concerne. A présent, va.

Ætina attendit encore quelques instants, afin de se remettre de l'assaut qu'elle venait de subir; et quand elle descendit, il aurait été impossible, même pour l'observateur le plus attentif, de soupçonner par quelles émotions poignantes elle venait de passer.

Un repas copieux était servi sur une table au milieu de laquelle était une large salière qui servait de ligne de démarcation entre les maîtres et les serviteurs; d'un côté étaient le chevalier et Ætina, et au-dessous étaient assis Ermach, Linda et Béatrice.

Ætina et Henri causèrent des divers incidents qui avaient marqué leur voyage; mais un silence presque absolu régna à l'autre bout de la table.

Dès que le souper fut terminé, chacun se leva et se retira dans son appartement respectif.

Mais quoiqu'il n'eût pas dormi la nuit précédente, Henri de Brabant ne se sentait nulle envie de se coucher. Il ouvrit la fenêtre, et plongea ses regards dans la campagne que la lune éclairait de ses rayons. Il resta ainsi plus d'une demi-heure, livré aux réflexions qui affluaient à son esprit. Il regrettait, en effet, la nécessité qui l'avait contraint de quitter Prague, sans avoir découvert le sort de ses deux pages, et aussi sans avoir pu porter secours à la princesse Elisabeth. Tout en suivant le cours de ses pensées, l'idée lui vint qu'il n'avait point encore interrogé Ermach sur les mœurs, les occupations et les habitudes des habitants de la Maison Blanche.

Il se rappela que le page lui en avait parlé comme d'un lieu maudit, lorsqu'il l'avait prié de l'en arracher, et il était, d'ailleurs, convaincu qu'elle servait de quartier général aux chefs du tribunal de la statue de bronze. Sous l'empire de ces pensées, et cédant à une impulsion presque irrésistible, il résolut d'aller trouver Ermach, dût-il lui faire perdre quelques instants de sommeil; et comme un profond silence régnait dans l'auberge, il sortit tout doucement de sa chambre. Afin de ne troubler personne, il continua à avancer avec précaution, malgré l'obscurité.

Mais, en approchant de la chambre d'Ermach, le chevalier fut surpris d'en voir sortir un filet de lumière par l'entrebaillement de la porte; il arriva, toujours avec précaution, jusque sur le seuil.

Là, il demeura saisi d'un indicible étonnement.

À côté du fauteuil où Ermach s'était jeté, épuisé par les fatigues de la journée, et où il avait été surpris par le sommeil, à côté de ce fauteuil, disons-nous, se tenait Ætina, droite et immobile.

Ses cheveux tombaient sur ses épaules, et d'une main elle portait une lampe qui éclairait son visage d'une pâleur cadavérique.

Le chevalier ne savait que penser, et il resta sur le seuil sans bouger et sans proférer une parole!

Ætina contempla durant près d'une minute le page plongé dans le sommeil: et puis, il semblait à Henri de Brabant qu'il s'opérait, tout à coup, un changement effrayant dans ses traits, et qu'à sa pâleur glaciale succédait une expression de férocité diabolique.

Le chevalier sentit un frisson lui courir par tout le corps; mais au même instant, le bras d'Ætina se leva au-dessus du page, un poignard brilla à la lueur de la lampe, et puis s'enfonça dans le cœur du malheureux jeune homme.

Henri poussa un cri, et se précipita dans la chambre.

XXXVI

Le meurtre et ses conséquences

La tête de Méduse se dressant devant Ætina ne lui aurait pas causé plus d'effet que n'en produisit sur elle la soudaine apparition de Henri de Brabant. Elle paraissait être changée en une statue et ses traits conservaient l'expression de rage, d'horreur et de férocité que le chevalier avait d'abord remarquée.

Elle ne laissa point tomber la lampe, le bras qui la tenait élevée ne s'abaissa même pas, tandis que de l'autre elle serrait toujours

le poignard. Pas un mot ne s'échappa de ses lèvres qui étaient aussi livides que ses joues. Enfin, le sang reprit sa circulation dans ses veines, et il s'opéra, alors, chez elle, une sorte de réaction.

Le chevalier, secouant l'horreur et l'étonnement qui le paralyaient, lui arracha la lampe de la main, et s'avança vers le fauteuil où gisait Ermach. Mais tout secours était inutile, le coup avait été donné avec une telle force, et la place avait été si bien choisie, que le pauvre jeune homme avait expiré sans un soupir, sans un gémissement.

— Ætina, est-ce possible? dit Henri de Brabant d'une voix à peine intelligible, en se détournant du cadavre pour regarder la coupable.

— Oh! Dieu! ayez pitié de moi! s'écria Ætina en sortant de sa stupéfaction. Puis, se couvrant la figure avec ses mains, elle fondit en larmes.

— C'est horrible! épouvantable! dit Henri d'un ton lugubre et sombre. Je n'ose espérer que vous ayez eu pour commettre ce crime des motifs qui puissent le rendre moins odieux, non, c'est impossible!

— Et cependant, j'en avais, j'ai une excuse! cria Ætina en s'attachant aux paroles tombées des lèvres du chevalier, avec l'ardeur que met à s'accrocher à une branche celui qui tombe dans un précipice. Mais je ne puis vous demander de croire que je suis plus malheureuse que coupable, plus à plaindre qu'à blâmer, continua-t-elle d'une voix pleine d'angoisse: des circonstances se sont combinées pour me perdre dans votre estime, moi qui me serais peu inquiété de l'opinion du monde, aussi longtemps que j'aurais pu compter sur votre amitié.

Et elle recommença à sangloter.

— Oui, Ætina, je voulais rester votre ami, dit Henri de Brabant. Mais que puis-je penser de vous, maintenant? Rappelez-vous la scène du bosquet, près de Prague, et voyez ce que vous venez de faire encore.

Oui, oui, mon Dieu! vous avez raison; mais ne me torturez pas! s'écria-t-elle en tombant à genoux et en tendant vers lui des mains suppliantes. Écoutez-moi, écoutez-moi une seconde, je vous en conjure! Je sais que je perdrai votre amitié, que je vais vous quitter pour ne jamais vous revoir; mais je ne veux pas que vous croyez que j'ai commis ce meurtre de sang-froid! Non, j'ai été provoquée; et je n'ai frappé ce jeune homme que parce que j'ai voulu me sauver de l'abîme où il voulait me jeter.

— Mais ces motifs qui vous ont poussés.

— Ce serait une longue histoire, trop longue pour que je vous la dise en ce moment, répliqua Ætina. D'ailleurs, ajouta-t-elle en se relevant brusquement, je vois que je suis perdue dans votre opinion, et qu'il ne me reste plus qu'à vous dire adieu pour toujours.

Elle prononça ces paroles d'une façon si étrange et si ambiguë que le chevalier s'imagina qu'elle ne parlait, et n'agissait ainsi que pour mieux dissimuler quelque intention sinistre.

— Le temps se passe, dit Henri; voici un meurtre dont il faudra rendre compte, et je ne désire ni vous accuser ni attirer les soupçons sur moi-même.

— Fasse Dieu que vous ne soyez pas soupçonné! s'écria Ætina avec une ferveur dont le chevalier fut touché, car il s'aperçut que cette femme étrange l'aimait avec une sincérité, un dévouement qui dominait chez elle tout autre sentiment. Non... non, s'écria-t-elle, tussiez-vous l'assassin, je me livrerais pour vous sauver!

— Mon Dieu comment tant de générosité peut-elle se concilier avec un crime pareil! exclama Henri qui ne put s'empêcher de jeter sur elle un regard de pitié et de commisération.

— Oh! vous me plaignez? s'écria-t-elle avec un élan de joie soudain; donc vous ne me haïssez pas, vous ne m'abhorrez pas, tout-à-fait?

— Non, madame, répondit le chevalier; je n'ai envers vous aucun sentiment d'amertume, mais je gémis sincèrement sur le destin qui vous condamne à commettre de pareils actes. Croyez que je ne suis pas insensible à l'intérêt que vous me témoignez, et qui ressort de chacune de vos paroles, de chacun de vos mouvements. Mais je dois de nouveau appeler votre attention sur le sujet qui devrait seul vous occuper, car le temps s'écoule, et vous n'avez encore pris aucun parti.

— Voulez-vous vous laisser guider par moi ? demanda Ætina avec rapidité.

— Je ne puis vous promettre cela, répondit Henri, en supposant que vous soyez victime de circonstances irrésistibles, en admettant, dis-je, que votre destinée vous condamne à une existence aussi fatale pour vous-même qu'elle l'est pour les autres, je ne puis permettre que vous vous exposiez aux conséquences du crime que vous venez de commettre. A cause de Zitzka qui s'intéresse à vous, à cause de votre sœur qui vous aime si profondément, je ne vous abandonnerai pas à votre sort. Si odieux que soit ce crime, je n'ai de force que pour vous plaindre.

— Henri dit Ætina d'une voix émue et en baissant les yeux, je vous remercie sincèrement, oh ! bien sincèrement de tant de bonté. Mais, veuillez écouter patiemment ce que je vais vous dire. Cacher la tragédie qui s'est accomplie ici serait impossible, — car, parvint-on à faire disparaître le cadavre, il resterait tout ce sang qui inonde le parquet. Il est donc nécessaire de l'avouer franchement, ouvertement.

— Mais les conséquences, Ætina... les conséquences ! s'écria Henri avec agitation.

— Ne craignez rien répondit-elle en osant regarder le chevalier, je vous assure que, quel que soit le danger qui me menace, je saurai m'y soustraire, et je vois même déjà comment je sortirai des difficultés dans lesquelles mon aveu va me plonger. Vous voyez donc que, pour que le soupçon ne tombe pas sur des innocents, il faut que la vérité soit dite tout de suite, ajouta Ætina avec résolution ; et d'ailleurs, c'est le seul moyen de vous éviter de sérieux ennuis à vous et aux autres.

— C'est-à-dire que vous allez vous sacrifier pour que je sois à l'abri du soupçon, et que je n'aie pas à devenir votre complice en cachant ce crime ? dit Henri.

— Ce n'est pas la générosité de ma part, répliqua Ætina, puisque je suis seule coupable.

— C'est possible, exclama le chevalier qui ne put réprimer un sentiment d'admiration pour cette femme, qui, au milieu de sa situation si effroyable, lui donnait des preuves aussi évidentes de son affection et de son dévouement. Mais, ajouta-t-il, êtes-vous assez sûre que vous le dites d'échapper aux châtimens des lois ?

— Oui, répondit Ætina. Mais, si le secours sur lequel je compte me manquait, eh bien, vous serez libre, chevalier, d'ordonner au nom du général Zitzka qu'on me relâche.

— Qu'on vous relâche ! répéta Henri de Brabant en la regardant avec étonnement. Et de quel droit.

— Écoutez, dit Ætina en posant les doigts sur son bras, afin d'obtenir toute son attention. Dans quelques heures, cet hôtel sera occupé par les magistrats et la force armée. Or, tout ce district est au pouvoir des Taborites, et l'officier de garde obéira promptement, à l'ordre que vous lui donnerez d'ouvrir les portes de ma prison et de me laisser fuir.

— Mais pourquoi m'obéirait-il ainsi ? demanda le chevalier de plus en plus étonné. Où est donc le talisman qui opérera ce miracle ?

— Là ! dit Ætina en indiquant du doigt la bague que Zitzka avait donnée à notre héros.

— Ah ! exclama Henri, surpris de ne s'être pas rappelé le joyau dont il avait déjà lui-même éprouvé l'influence.

Vous comprenez, reprit Ætina, que je ne continuerai pas plus loin mon voyage dans votre société ; je n'aurai pas la cruauté de m'imposer à vous maintenant, et d'ailleurs, en supposant que j'échappé aux officiers de la justice, je ne serai plus qu'une fugitive sur la terre.

— Je ne sais, dit le chevalier, mais il me semble que je commets une lâcheté en vous abandonnant ainsi.

— En vous opposant à ma résolution, vous ne feriez que vous plonger dans des difficultés inextricables, répliqua Ætina. Ainsi donc, adieu, adieu pour longtemps et peut-être pour toujours.

— Mais vous n'allez pas rester ici, dit Henri en jetant un regard d'effroi sur le cadavre qui s'était affaissé et qui baignait dans le sang.

Je sortirai quelques minutes après vous, répliqua Ætina ; et puis, l'alarme se répandra dans la maison, et je dirai que le coupable, c'est moi.

— Mais ne vaudrait-il pas mieux fuir ? Ne serait-ce pas plus

sage ? s'écria le chevalier avec véhémence.

— Et vous laisser peut-être soupçonner ? répondit Ætina. Non, non, mon parti est pris. A présent, laissez-moi, laissez-moi !

En parlant ainsi, elle saisit la main de Henri, la serra un instant dans les siennes, et puis lui fit signe de se retirer.

Il jeta sur elle un dernier regard, plein d'une immense compassion ; et, après une seconde d'hésitation, il regagna tout doucement sa chambre.

Ætina se trouva, alors seule avec le cadavre de sa victime.

XXXVII

Comment Ætina tint sa parole.

Une demi-heure s'écoula, et durant cet intervalle, un profond silence régna dans l'hôtel : soudain l'aubergiste et sa femme furent réveillés en sursaut par des coups répétés frappés à la porte de leur chambre. Le mari se dressa sur le coude, et demanda qui osait ainsi venir les troubler dans leur repos. En entendant la voix d'une femme lui répondre, il ordonna à sa chère moitié de se lever et de voir de quoi il s'agissait.

La digne femme obéit ; et en ouvrant la porte, elle recula d'étonnement et de terreur à la vue d'Ætina qui se tenait dans le passage, les cheveux en désordre, le visage affreusement pâle, et à laquelle les rayons de la lampe qu'elle tenait à la main donnaient l'apparence d'un spectre.

— Au nom de la sainte Vierge ! qu'est-ce qu'il y a ? demanda l'hôtesse avec épouvante.

— Dites à votre mari de se lever et de me suivre, répliqua Ætina. Vous l'accompagnez ; ajouta-t-elle.

Il y avait quelque chose en elle qui ne permettait pas de répliquer : l'hôtelier et sa femme se vêtirent à la hâte, tout en se demandant pourquoi on les dérangeait ainsi à une heure du matin, et n'osant cependant faire de conjectures, tellement ils étaient alarmés.

— Allons, dépêchez-vous, dit Ætina, du corridor où elle attendait.

— Nous voici, madame, dit l'aubergiste en arrivant, suivi de sa moitié. Au nom du Ciel ! qu'est-ce qu'il y a ? Les voleurs seraient-ils introduits dans l'hôtel ?

— Silence... et venez vite, dit Ætina en les précédant le long du corridor, vers la chambre d'Ermach.

Elle entra dans cette chambre ; s'avança vers le fauteuil au-dessus duquel elle éleva la lampe, fit signe à l'aubergiste et à sa femme d'approcher, et puis, comme ils reculaient d'horreur à la vue du cadavre, elle s'écria : — C'est moi qui l'ai tué !

— Vous ! impossible, madame ! exclama l'hôtelier dont la première pensée fut de croire que l'effroi lui avait tourné la tête.

— O Ciel ! un meurtre, et dans notre maison ! dit la femme en joignant les mains avec angoisse. Puis, cédant soudainement à la terreur elle s'enfuit dans le corridor en poussant des cris perçants.

L'alarme fut bientôt dans la maison ; les domestiques, hommes et femmes, se précipitèrent hors de leurs chambres, à demi nus, croyant que la maison était en feu. Mais ils ne tardèrent pas à connaître la vérité, et comme Ætina continua à se dire coupable, on finit par la saisir, puis on la conduisit dans sa chambre où l'on résolut de la garder jusqu'à l'arrivée des autorités.

Mais comment décrire les sentiments de Linda et de Béatrice, lorsqu'elles surent de quoi leur maîtresse était accusée ! elles coururent la rejoindre, et quand elles virent qu'il n'y avait plus de doute à avoir, elles s'abandonnèrent à un chagrin qu'Ætina eut bien de la peine à calmer.

Pendant ce temps, l'hôtelier allait à la porte de Henri de Brabant, lui disait, avec des paroles entrecoupées, ce qui venait de se passer ; et ensuite courait à celle de Blanche recommencer ses lamentations. Un homme fut placé sous les fenêtres de l'appartement d'Ætina, afin de l'empêcher de s'échapper s'il lui en prenait envie, et un autre fut mis en sentinelle dans le corridor.

Nous ne cherchons pas à dire quels furent les sentiments du chevalier et de Blanche, durant cette nuit affreuse. Le soir, après avoir fermé soigneusement sa porte, Blanche avait ôté son armure, et s'était endormie doucement, heureuse des douces paroles que lui avait dites le chevalier ; et lorsqu'on la reveilla pour lui annoncer qu'un meurtre venait d'être commis, elle ne pouvait en croire ses oreilles.

(A continuer.)

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

POUR LA

Chapelle du Collège de Ste. Anne

(Suite.)

M. Abel Marquis, Cacouna.....	\$2.00
M. Nacisse Dechêne, St. Modeste.	1.00
Henri Garon, écriv., N. P. Kamouraska.....	1.50
M. Edmond Paradis, élève du Coll.	5.00
Révd F. X. Bégin, St. Pacôme....	4.00
M. B. Watters, professeur au Coll.	4.00
Révd Ls. Parent, St. Jean Port-Joli	50.00
Un ami.....	10.00
M. Siméon Pelletier, menuisier, Ste. Anne.....	2.00
Révd Jos. Michaud, Evêché de St. Jean, N. B.....	25.00
Révd Antoine Ouellet, Evêché de St. Jean, N. B.....	15.00
Révd Léon Parent, Montmagny....	4.00
M. Edouard Bégin, Rivière-Ouelle.	1.00
Révd Jos. Girard, professeur au Séminaire de Québec.....	4.00
Révd Louis Gagnon, Faubourg St. Jean, Québec.....	4.00
M. Arthur Sylvain, Bic.....	5.00
M. George Sylvain, Matane.....	5.00
Révd Eug. Frenette, L'Islet.....	4.00
Un ami.....	4.00
M. George Pelletier, Québec.....	2.00
M. Majoric Bolduc, Séminaire de Rimouski.....	1.00
M. A. Lacasse, Eccl., Séminaire de Rimouski.....	1.00
M. Cyprien Larrivée, Eccl., Séminaire de Rimouski.....	1.00
Révd Jos. Pelletier, Richibouctou..	20.00
Révd M. D Paradis, Baie du Febvre	20.00
Chs. Roy, écriv., M. P. P. Ste. Anne	10.00
M. Ph. Gauvreau, Marchand, Ste. Anne.....	4.00
Geo. Lebel, Ecriv., Kamouraska....	10.00
M. Ls. Roy, Arthabaska.....	2.00
M. Henri Roy, Arthabaska.....	2.00
Révd. Clovis Gagnon, Eboulements	15.00
M. Bruno Beaulieu, Ste. Anne.....	4.00
M. F. X. Godbout, Ste. Hénédine..	2.00
Révd. J. L. H. Grénière, St. Elzéar.	2.00
Révd. O. Paradis, Ste. Anne de la Pocatière.....	20.00
M. Jos. Bourque, Ste. Anne.....	5.00
M. Jos. Lavole, Ste. Anne.....	5.00
Révd. Godfroy Tremblay, Isle aux Coudres.....	1.00
J. D. Lépine, Ecriv., N. P. Montmagny.....	5.00
M. Samuel Bergeron, St. Antoine de Tilly.....	1.00
M. Charles Bergeron, St. Antoine de Tilly.....	1.00
Frs. Roy, Ecriv., M. D. St. Roch de Québec.....	10.00
M. Frs. Déry, Ste. Anne.....	1.00
Révd. H. Bourret, Ste. Anne, Côte Beaupré.....	4.00
M. Chs. Caron, Ste. Anne, Côte Beaupré.....	1.00
Révd. A. Blais, Collège de Lévis..	4.00
Ls. Bacon, écriv., Montmagny.....	5.00
A. Edmond Talbot, écriv., Ste. Anne	5.00
E. Desjardins, écriv., M. D., Cap St. Ignace.....	4.00

M. Ls. Lavergne, Ste. Anne.....	0.50
M. Amédée Pouliot, march., P'Islet	3.00
M. Thomas Dechêne, Typographe, Ste. Anne.....	1.00
Narcisse Duval, écriv., arpt. St. Jean Port-Joli.....	2.00
M. Godfroy Potvin, Marchand, Ste. Anne.....	1.00
M. George Potvin, Menuisier, Ste. Anne.....	2.00

(A continuer.)

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
Division Rivière-du-Loup

STATIONS	Tous les jours		Train Mixte	
	Malle Aller	Malle Retour	Aller Mardi Jeudi Samedi	Retour Lundi Mercredi Vendredi
	Pointe-Lévi...1	9-00	8-55	12-30
Hadlow.....	9-23	8-30	1-05	3-25
Chaudière Curve. 2	9-33	8-20	1-25	3-15
St. Jean Chrysothos 3	9-45	8-05	1-45	2-55
St. Henri.....4	10-10	7-45	2-20	2-25
St. Charles.....5	10-25	7-30	2-43	2-00
St. Michel.....6	10-35	7-20	3-00	1-45
St. Valier.....7	10-48	7-07	3-20	1-25
St. François.....8	10-55	6-58	3-32	1-10
St. Pierre.....9	11-15	6-45	3-55	12-50
St. Thomas.....10	11-35	6-25	4-20	12-25
Cap St. Ignace.....11	11-55	6-05	4-45	12-10
L'Anse à Giles.....	12-10	5-50	5-00	11-55
L'Islet.....	12-17	5-43	5-10	11-30
Trois-Saumons.....13	12-30	5-30	5-30	11-00
St. Jean Port-Joli 14	12-40	5-20	5-40	10-40
Elgin Road.....	12-50	5-10	6-05	10-25
St. Roch.....15	1-10	4-50	6-40	9-55
St. Anne.....16	1-27	4-35	7-05	9-30
Rivière-Ouelle.....17	1-40	4-22	7-25	9-05
St. Denis.....18	1-55	4-10	7-55	8-45
St. Paschal.....19	2-10	3-52	8-25	8-20
St. Clément.....20	2-18	3-43	8-35	8-05
St. André.....21	2-28	3-35	8-55	7-50
St. Alexandre.....22	2-43	3-20	9-20	7-25
Lake Road.....	3-00	3-20	9-45	7-00
Riv. du-Loup.....23				

Le Train d'Excursion dont nous donnons le tableau des heures de l'aller et retour partira de la Pointe-Lévi tous les samedis après-midi, à 3 h. 15 m. Il partira de la Rivière-du-Loup tous les lundis à 5 h. 45 m. du matin. Ce Train remplacera les samedis et lundis le Train régulier de la malle.

ALL	Ret.
13-15	11-15
23-35	10-55
43-58	10-30
54-20	10-10
74-45	9-50
85-00	9-38
105-25	9-20
115-45	9-00
126-15	8-46
146-35	8-30
156-55	8-05
167-16	7-45
177-30	7-25
197-55	7-10
218-30	6-45
229-00	6-45

PHOTOGRAPHIES

A vendre à la Librairie Agricole de la Gazette des Campagnes les photographies ci-dessous mentionnées :

- 1o. Photographie de la réunion du 17 juin.
- 2o. Photographie de la façade du Collège
- 3o. Photographie de l'intérieur de la Chapelle du Collège.
- 4o. Photographie du Belvédère de la cour de récréation des élèves du Collège.
- 5o. Photographie du petit oratoire au pied de la montagne.

&c., &c., &c.

LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES
AU BUREAU DE POSTE DE STE ANNE DE LA POCATIÈRE

Bourgeois, L.	Blanchet, Henri
Beaulieu, Frs.	Bourgelas, Quélaire
Bernier, Thiburce	Blanchet, Emérence
Boily, Marie Anne	Cazes, Jean
Caron, Louis	Cimon, Philippe
Durocher, G.	Dubé, Clément (2)
Dubé, Alexandre	Dnplessis, Homeline
Egan, Thomas	Gagnon, Y.
Gagnon, Alfred	Gagnon, Pierre
Gauthier, Edouard	Gauthier, Vye E.
Jacon, J. Baptiste	Jeffrey, Henri
LeBel, Bruno	Lefebvre, Jos.
Lessard, M.	Lavallée, J. W.
Lemieux, Etienne	Lacroix, Louis
Leclerc, Etienne	Martin, Juson
Martin, Marie	Martin, Lucie
Moreau, F. L.	Petit et Tessier
Potvin, Théophile	Pelletier, Charles
Petit, François	Picard, Luc
Roy, Bruno,	Rouleau, Napoléon
Roberge, Thomas	St-Laurent, Hubert
Sirois, Magloire	Sirois, Paul
Talbot, E.	

8 juillet 1869. J. DIONNE, M. P.

DÉPARTEMENT DU SECRETAIRE D'ETAT
OTTAWA, 23 Juin, 1869.

AVIS est par le présent donné que les personnes ayant besoin de PASSE-PORTS devront s'adresser à ce Département, transmettant en même temps un certificat d'identité, accompagné dans chaque cas du signalement de la personne, attesté par un Juge de Paix, et aussi l'honoraire d'une piastre.

HECTOR LANGEVIN, Secrétaire d'Etat.

J. B. C. HEBERT, NOTAIRE

Le Soussigné a transporté sa résidence et son Etude, en la maison ci-devant occupée par feu le Notaire Ant. A. Parent, au No. 21, rue St. Joseph, Haute-Ville, Québec.

7 mai 1869 J. B. C. HEBERT, Notaire

Un nombre considérable de volumes traitant de l'agriculture, vient d'être reçu à la Librairie Agricole de la Gazette des Campagnes, par le dernier Steamer venant d'Europe.

A vendre à l'Imprimerie de la Gazette des Campagnes : Catalogue par ordre alphabétique, des Elèves du Collège de Ste. Anne, depuis 1829 jusqu'à 1867 — Prix, 2 chelins.